



Pommier / Poirier

N°07
28/03/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°XX
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeilles » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables sera important à la prochaine pluie, le risque pourrait être élevé.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours pour les variétés précoces mais les températures annoncées ne sont pas favorables.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : le vol a débuté.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade D3-E à E2 pour Golden ; stade E-E2 à début F pour Canada et Chantecler ; stade E-E2 à E2-F pour Granny et Gala ; stade E2-F à début F2 pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade D3-E à début E2 pour Golden ; stade E-E2 à début F pour Gala.

En Dordogne : stade E pour Canada et Chantecler ; stade E-E2 pour Fuji et Golden ; stade E2 à F pour Gala et Granny ; stade E2-F à début F2 pour Rosy Glow.

En Charentes : stade D3-E pour Canada, Golden et Chantecler ; stade E pour Gala.



Stade D3

« Ecartement des boutons floraux » (BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57)



Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



Stade F

« Première fleur » (BBCH 60)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Poirier

En Lot-et-Garonne : stade E2-F à F2 pour William's, Conférence et Comice ; stade F2 à début G pour Passe Crassane et Harrow Sweet.

En Gironde : stade E2-F pour Comice à début F2 pour William's ; stade F2 à début G pour Passe Crassane.



Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



Stade F

« Première fleur » (BBCH 60)



Stade F2

« Pleine floraison » (BBCH 65)



Stade G

« Chute des premiers pétales » (BBCH 66)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Pour le pommier, selon les variétés, l'avance de 10 à 15 jours par rapport à 2018 se maintient. Pour le poirier, on observe maintenant environ 8 jours d'avance par rapport à 2018 pour les variétés à débourrement précoce et près de 14 jours pour les variétés à débourrement tardif.

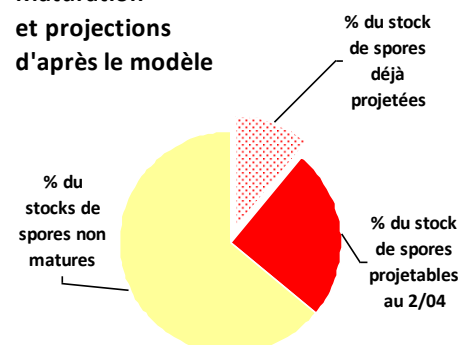
• Tavelure

Aucune pluie n'a été enregistrée depuis le 19 mars, le risque tavelure a été nul depuis le dernier bulletin.

En l'absence de précipitations, le suivi biologique des projections d'ascospores de tavelure n'a pas mis évidence de projection.

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, la maturation des périthèces s'accélère, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 2 % par jour. A la prochaine pluie, annoncée pour le 2 avril, le potentiel de spores projetables pourrait être supérieur à 20 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Avec les conditions sèches enregistrées depuis une dizaine de jours et l'accélération de la maturation des périthèces, **le potentiel de spores projetables sera important à la prochaine pluie. Le risque tavelure pourrait être élevé** à partir du début de semaine prochaine si les pluies annoncées se confirment et que les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours ou débute selon les variétés. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seraient a priori pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2018, des symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont actuellement observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2018.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Les éclosions des œufs d'hiver s'achèvent.

Dans nos parcelles de référence, des enroulements du feuillage et des colonies sont observés.

L'activité des auxiliaires commence à être observée au niveau des foyers (œufs de syrphes, pucerons parasités).

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

Le puceron lanigère *Eriosoma lanigerum* hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancres et des nodosités sur rameaux.

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression.

Les premiers adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.



Pucerons lanigères et Aphelinus

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les prises se généralisent, le vol est en cours.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 9-11 avril. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 10-12 avril.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

• Carpocapse des pommes

Selon nos simulations et avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les premiers papillons ne devraient pas émerger avant le 10 avril.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **Tordeuses de la pelure**

En parcelles non traitées, quelques dégâts sur bouquets floraux sont observés.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5 % d'organes occupés par une larve.

- **Hoplocampe**

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoulent des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, les pièges doivent être en place.

Sur le réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées cette semaine.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours, les prises sont en légère hausse cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Psylle du poirier**

Les stades larvaires évoluent et les larves se cachent actuellement dans les corymbes.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Phytopte du poirier**

Des boursouflures liées aux piqûres du phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) sont actuellement visibles sur les feuilles des bouquets floraux sur poiriers sensibles.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Hoplocampe englué sur un piège
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Cécidomyie engluée sur un piège
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur jeunes feuilles
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tigre du poirier

Le tigre du poirier *Stephanitis pyri* est un ravageur secondaire qui peut engendrer des dégâts importants en parcelles de pommiers et de poiriers conduites en agriculture biologique. Les feuilles sont décolorées face supérieure et sont souillées par des excréments de couleur noire face inférieure. Les piqûres réalisées par les larves et les adultes entraînent le dessèchement et la chute des feuilles. Les dommages les plus importants ont lieu en été par temps chaud et sec.



Adulte de tigre du poirier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Le tigre hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouvert d'excréments.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours en parcelle de pommiers à forte pression. Les premiers adultes sont observés sur jeunes feuilles.

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre que les éclosions sont en cours.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 9-13 avril.

• Auxiliaires

Les auxiliaires reprennent leur activité, au niveau des foyers de pucerons, on commence à observer des œufs et de jeunes larves de syrphe et des pucerons parasités. Des coccinelles sont également observées.



Œufs de syrphe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



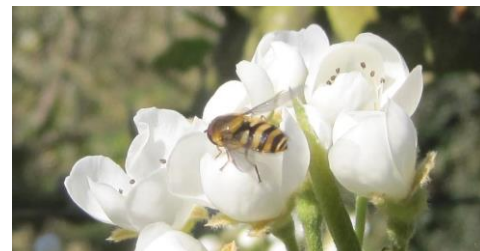
Jeune larve de syrphe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Puceron parasité

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Adulte de syrphe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".